

DECISION N° 2014/84

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées,

Vu, le Code de l'environnement,

Vu, le décret n° 2006-1266 du 16 octobre 2006 relatif à l'Agence des aires marines protégées et aux Parcs naturels marins et notamment son article R334-36,

Vu, l'arrêté du ministère de l'agriculture en date du 19 mai 2014 affectant Madame Anne SOUQUIERE à l'Agence des aires marines protégées,

DECIDE

Article 1 : Madame Anne SOUQUIERE, ingénieure en chef des ponts, eaux et des forêts est nommée au poste d'adjointe au directeur du département appui aux politiques publiques.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 5 mai 2014. Elle sera publiée sur le recueil des actes administratifs de l'Agence des aires marines protégées et notifiée à Madame Anne SOUQUIERE.

A Brest, le 16 juillet 2014



Olivier LAROUSSINIE